



Sortie scolaire et congé maternité

Par **breizhkoala**, le **17/06/2015** à **23:24**

Bonjour,
Je suis professeur, j'organise un séjour au ski l'an prochain et une collègue, qui part avec nous tous les ans, sera en congé maternité lors de cette semaine. Jusque là, tout est normal, sauf que notre collègue veut absolument partir avec nous et j'admets qu'on aimerait bien l'avoir dans l'équipe.
Mes 2 questions sont donc simples :
1 - peut-on accompagner un voyage scolaire (en l'occurrence un séjour au ski) lorsque l'on est en congé maternité ?
2 - existe-t-il des assurances spéciales à contracter ou autres documents administratifs ?
Merci pour vos précieuses réponses.

Par **Tisuisse**, le **18/06/2015** à **08:21**

Bonjour,
Réponses aux 2 questions :
1 - c'est NON car, étant en congé maternité, donc assimilé à un arrêt maladie, elle ne peut pas sortir de sa circonscription sauf nécessité médicale,
2 - sans objet puisque la réponse à 1 est NON.
Maintenant, il faut s'adresser à sa hiérarchie (inspecteur de circonscription) pour avoir les accords nécessaires mais je crains que la réponse soit négative? Mais si accord, voir ensuite la MAIF et la MGEN pour les problèmes d'assurances.